

## **ZAC de Planoise - Révision du Plan et du Règlement d'Aménagement de Zone - Bilan de la concertation préalable - Lancement de l'enquête publique**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Une première délibération du Conseil Municipal avait décidé de procéder à la révision du plan d'aménagement de la ZAC de Planoise. A cette occasion, le parti urbain retenu a été de retirer du périmètre de cette ZAC le parc urbain et la frange verte qui jouxte la colline de Planoise. Les terrains retirés du périmètre de la ZAC de Planoise seront classés en zone NDf au plan d'occupation des sols, correspondant à une zone verte affectée aux loisirs et aux activités de plein air.

Par ailleurs, le plan d'aménagement de zone et son règlement ont été révisés afin de tenir compte des modifications nécessaires à l'aménagement du secteur voisin de la nouvelle clinique. Les objectifs d'aménagement sont :

- la poursuite de la réalisation d'opérations de logements,
- la poursuite de l'installation d'activités économiques,
- la réalisation des équipements publics.

Dans le cadre de cette révision du plan d'aménagement de zone de la ZAC de Planoise, la concertation préalable a été mise en place.

La population n'a manifesté aucune opposition à ce projet de modification portant sur la réduction du périmètre ; en effet, le parc urbain de Planoise fait l'objet d'une démarche d'aménagement spécifique.

Il convient donc maintenant de soumettre ce projet de révision du plan d'aménagement de zone et de son règlement à l'enquête publique.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à prescrire l'enquête publique préalable à l'approbation du plan d'aménagement de zone et du dossier de réalisation relatifs à la révision de la ZAC de Planoise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.